L'ÉCHO DES CONFINÉ-ES #2



Urgence sanitaire, des masques, des gants, du gel, des tests!

Depuis le début de cette crise, c'est à dire en France depuis janvier, une question taraude tout le monde. Comment notre pays peut se retrouver avec une telle défaillance de matériel aussi simple que des masques ou des gants ? Les tenants de la concurrence libre et non faussée ont trouvé là un sacré mystère : la «main invisible» du marché n'a pas permis de prévoir le stock nécessaire pour faire face à une telle épidémie.

Tous ceux, Macron en tête, qui veulent gérer l'Etatcommeune entreprise, sont responsables de cette situation. Sarkozy, Hollande ont créé la pénurie et notre gouvernement actuel n'a fait qu'accélérer le phénomène de restriction budgétaire avec comme victime majeure notre système de santé.

Mais on ne change pas une citrouille en carrosse, à part dans les films. Non contents d'avoir créé cette pénurie, d'avoir délocalisé la production pour faire des gains de compétitivité, d'être restés sourds aux revendications des personnels médicaux pendant des mois, nos winners de la start up nation sont incapables de changer de mode de pensée.

Quand l'heure est au partage des richesses et du temps de travail, ils ouvrent la vanne

NOS VIES VALENT PLUS QUE LEURS PROFITS!



financière pour les plus riches et augmentent le temps de travail. Quand l'heure est à la réquisition des masques, à la relance par l'Etat de la

production, l'Etat laisse faire le libre marché.

La nouvelle la plus accablante à ce sujet est à Toulouse. Airbus, devenu donc un véritable Etat dans l'Etat s'est arrogé le droit de chercher des masques en Chine pour relancer une production de toute évidence non-vitale.

Et pendant que les chaines de production d'Airbus redémarrent, les agent·es des collèges, des écoles, les travailleurs sociaux dans les MECS, les assistantes familiales - la liste est trop longue- sont sans protection.

SUD refuse de laisser faire ces injustices dans un silence complice. Oui, les activités non essentielles doivent fermer. Oui, les matériels de protections doivent être réquisitionnés. Oui, l'Etat doit se lancer dans la production de matériel. Oui l'Etat doit produire en masse des tests de dépistage.

La situation est tout simplement révoltante. Mais n'ayez aucun doute, pour nous, ni oubli ni pardon



CONSEIL DÉPARTEMENTAL 31

MDPH, la situation

La MDPH est fermée au public depuis le 20 mars au titre du plan de continuité de l'activité, la MDPH continue à assurer certaines missions indispensables:

- Garantir un accueil téléphonique et numérique renforcé
- Éviter les ruptures de droits : PCH, AAH, AEEH
- Garantir la continuité du suivi à domicile pour les personnes en situation de handicap non accueillies temporairement en établissement en ciblant les situations urgentes et en lien avec l'ARS.

11 agents instructeurs et évaluateurs travaillant en binôme et en lien avec les cadres référents, assurent un service minimum pour éviter les ruptures de droits PCH, AAH, AEEH La Direction a demandé une troisième livraison de postes supplémentaires pour assurer cette mission.

8 agent·es conseiller·es d'information assurent l'accueil numérique (2) et l'accueil té-

léphonique (6) en lien avec leurs cadres référent es et ainsi répondent aux demandes des usagers.

Deux agent·es sont déjà équipés pour assurer l'accueil numérique à domicile, et 6 autres agent·es sont désormais équipés d'un téléphone portable pour assurer la mission d'accueil téléphonique.

13 agent·es non équipés en télétravail sont mobilisés une journée ou davantage pour certain-es pour assurer sur site l'impression des notifications et la mise sous pli...

Les cadres, adjoints des cadres et directrices assureront leurs missions à domicile sauf pour certaines missions dont la présence sur site reste indispensable en soutien aux collègues.

Des procédures sont organisées pour les traitements dérogatoires pour éviter les ruptures de droits PCH, AAH, AEEH en lien avec la CNSA, la CAF et le CD et assurés en lien avec les agents, ainsi que pour les procédures de traitements des situations d'urgence à domicile.

IVG en grand danger

L'amendement au projet de loi d'urgence sanitaire proposé par la Sénatrice Laurence Rossignol, visait à prolonger de deux semaines le délai légal pour l'IVG: « les services d'orthogénie constatent que les restrictions de circulation à l'intérieur et à l'extérieur du territoire français combinées aux bouleversements de l'activité hospitalière fragilisent les conditions d'accès à l'IVG et renforcent les inégalités territoriales. »

Les restrictions de déplacements et les conditions d'accueil des hôpitaux rendent l'accès à L'IVG particulièrement compliqué. Cet amendement portait sur une prolongation de deux semaines du délai légal, mais aussi sur l'annulation du deuxième rendez-vous pour les femmes mineures. Olivier Verran, ministre de la santé et Muriel Penicaud, ministre du travail ont tout simplement rejeté celui ci.

De nombreux centres IVG ont suspendu leurs missions en raison de l'afflux de patientes atteint.es par le Covid-19, mais aussi par un manque de moyens humains, ou de protections pour assurer les IVG.

Malgré tous les efforts que peut faire le personnel concerné, de nombreuses femmes sont obligées de parcourir plusieurs kilomètres pour trouver un centre qui effectue des IVG. Avec le risque de dépasser le délai légal.

On peut maintenant en France, faire travailler 60H par semaine, supprimer des congés, les RTT, mais les femmes ne peuvent toujours pas disposer de leur corps comme elles le veulent.

Nous devons plus que jamais dénoncer la fermeture et le démantèlement des centres d'IVG, et défendre l'extension des semaines d'avortement et l'annulation du deuxième rendez-vous inscrite dans la lai afin que toutes les femmes pient assès à un IVC sûr

inscrite dans la loi, afin que toutes les femmes aient accès à un IVG sûr et gratuit.

Sans ces deux conditions les femmes pourraient être les premières victimes du Covid-19.



Familles d'accueil, avec enfants mais sans protection

A ce jour, aucun·e assistant·e familial·e n'est fourni·e en matériel de protection (gants,gels, masques).

Ces familles assument une surcharge de travail avec l'arrêt de la scolarité et des soins pour les enfants accueillis.

Pour exemple une assistante familiale avait la garde d'enfants, répartis comme suit:

- 5 enfants handicapés répartis sur des jours de la semaine et des nuits (jamais 5 en même temps).
- 3 autres enfants les week-ends.

Depuis l'arrêt des soins cette assistante familiale assume la charge de 8 enfants à temps plein.

La quantité de nourriture et les différents produits indispensables (couches, produits d'hygiène, produits d'entretien...)pour les enfants sont très important.

Nous avons vu que le gouvernement, à juste titre, a donné priorité aux soignants pour les courses alimentaires. Peut il en être de même pour les assistantes familiales ?

Par ailleurs dans ce contexte particulier de surcharge de travail, une prime exceptionnelle pourrait leur être allouée ou l'indemnité de sujétion réévaluée et attribuée à toutes les assistantes familiales.

De même l'indemnité d'entretien dans ce contexte doit être augmentée. En effet nous avons tous pu constater que les prix à la consommation ont progressé et le confinement a profondément modifié notre consommation des produits de première nécessité.

Matériel personnel en temps de confinement

Ce n'est pas parce que la situation est exceptionnelle que tout doit devenir banal. La bascule du lieu de travail vers le domicile pour plusieurs centaines de collègues a entraîné, en l'absence de matériel fourni par l'administration en nombre suffisant, l'utilisation des moyens personnels (ordinateurs, téléphones, abonnements) pour un besoin professionnel.

Si tout le monde à bien compris que la rapidité à laquelle nous avons été contraints de changer radicalement nos moyens de fonctionner était nécessaire, cela ne veut pas dire que l'administration ne doit pas prendre en compte ce surcoût.

Nous allons donc demander une étude à ce sujet et nous tenons à préciser que rien ne peut nous obliger à utiliser nos moyens personnels pour une utilisation professionnelle. C'était vrai pour les véhicules, ça le reste pour les téléphones, les abonnements et les ordinateurs.

Service entretien

Pour l'entretien des locaux qui restent ouverts sur le siège ainsi que sur les DTS et les autres organismes, le nettoyage se fait par rotation de 3 personnes dans les bureaux occupés et les parties communes. Le nettoyage est effectué que par des agents volontaires.

Ce fonctionnement se fait avec des protections pour les agents (gants , masques, produits désinfectants).

Lors de la conférence audio avec l'administration et les organisations syndicales, le syndicat SUD a posé la question de la désinfection des locaux si un cas de Covid 19 était déclaré. L'administration nous a répondu que des entreprises extérieures spécialisées s'en occuperont.

Nous saluons et remercions les agent·es d'entretien de continuer leurs missions pour que les autres services en poste puissent accomplir leurs missions dans un environnement sûr pour la protection de leur santé.

Le syndicat SUD restera toutefois vigilant sur les bonnes conditions de protection pour ce service.



Revue de presse

Deux semaines de confinement, ça pousse à la reflexion et ça aiguise les colères. Il faut essayer de comprendre ce qui nous arrive. Mais surtout il faudra transformer nos rages en revendications, histoire d'être prêts et prêtes quand nous sortirons.

Claude Baniam, psychologue à l'hôpital de Mulhouse, a la rage. Elle a la rage et nous aussi. Vous trouverez son témoignage en cliquant sur cet <u>article</u> de *Libération*.

Dans l'édito de notre précédent numéro, nous vous avons parlé de Naomi Klein et de la doctrine du choc. Le magasine *Vice* s'est entretenu avec elle. Pour en savoir un peu plus sur cette théorie qu'elle a développé il y a maintenant 10 ans, cliquez sur cet **article**. Encore une raison de plus d'avoir la rage.

Les invisibles devenus visibles.

Entretien avec le sociologue Camille Peugny enseignant à l'université Versailles Saint-quentinen-Yveline. Il est question ici des inégalités au travail et des effets de cette crise sanitaire. «Il est urgent de repenser la place de ceux qui sont au service des autres.» Le combat continue, c'est à lire en <u>cliquant ici</u>

La France, comme si cela ne suffisait pas, continue la rétention et l'expulsion de personnes.

Chloé Dubois dans cet article de Politis nous alerte sur les conditions d'enfermement et d'expulsion. Depuis le 13 mars la CIMADE ne cesse de «réclamer» la fermeture des CRA et la fin des expulsions. Mais le gouvernenment ne l'entend pas de la même oreille, 26 personnes auraient été expulsées. Et ce en dépit de toute règle de lutte contre la propagation du Covid-19. La rage, en cliquant ici

Dépister et fabriquer des masques, la demande est simple, claire.

Sans eux nous resterons confinés et les gens continueront de mourir ou de partir au travail la peur au ventre afin de servir les interêts de certains.

Gaël Giraud est directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), professeur à l'École nationale des ponts Paris Tech, il nous explique pourquoi le confinement est inutile sans la mise en place de test et la fourniture de masques à l'ensemble de la population. Reste la question de l'hôpital Public et plus encore du service public et des moyens qu'il faut lui attribuer. L'article en cliquant ici.

Malgré une soit disant augmentation de la côte de popularité de notre «cher Président Macron», il n'est pas trés compliqué de comprendre que la gestion de cette crise sanitaire est désastreuse.

Tellement désastreuse qu'une petition mise en ligne la semaine dernière par Lucien Cavelier (psychologue) a déjà recoltée plus de 220 000 signatures. Elle appelle à soutenir 600 médecins qui attaquent E. Philippe et A. Buzin en justice. Pétitition en cliquant ici.



Nouvelles d'ailleurs

Un numéro de téléphone de Solidaires pour tous les problèmes au travail liés au coronavirus

L'Union syndicale Solidaires met en place un numéro vert gratuit d'appui syndical, le 0 805 37 21 34

L'Union syndicale Solidaires met tout en œuvre pour aider les salarié·es, les chômeurs/ses, les étudiant·es à faire valoir leurs droits, et met à disposition un numéro d'appui syndical animé par des militant-es de tous les secteurs.



Coronavirus, droit d'alerte à la mairie de Toulouse par le syndicat SUD

Nos camarades de la mairie et de Toulouse métropôle ont déposé un droit d'alerte sur les services en contact avec le public qui agissent sans matériel de protection.

Le droit d'alerte en <u>cliquant ici</u>.

Alerte rouge dans les EHPAD

Les établissements assurant l'accueil de personnes âgées dépendantes et les services d'aide à domicile sont dans une situation innacceptable depuis de trop nombreuses années. Avec la crise sanitaire actuelle, les difficultés atteignent un seuil critique et nos collègues tirent, une fois de plus, la sonnette d'alarme.

Le tract fédéral en cliquant ici.



«Plus Jamais ça», une tribune pour «le jour d'après»

«Plus jamais ça! Préparons le 'jour d'après'», 18 responsables d'organisations syndicales, associatives et environnementales parmi lesquels Philippe Martinez (CGT), Aurélie Trouvé (Attac), Jean-François Julliard (Greenpeace) et Cécile Duflot (Oxfam), signent une tribune commune publiée, vendredi 27 mars, sur franceinfo. Ces organisations lancent un appel «à toutes les forces progressistes et humanistes [...] pour reconstruire ensemble un futur, écologique, féministe et social, en rupture avec les politiques menées jusque-là et le désordre néolibéral».

En mettant le pilotage de nos sociétés dans les mains des forces économiques, le néolibéralisme a réduit à peau de chagrin la capacité de nos États à répondre à des crises comme celle du Covid. La crise du coronavirus qui touche toute la planète révèle les profondes carences des politiques néolibérales. Elle est une étincelle sur un baril de poudre qui était prêt à exploser. Emmanuel Macron, dans ses dernières allocutions, appelle à des «décisions de rupture» et à placer «des services (...) en dehors des lois du marché». Nos organisations, conscientes de l'urgence sociale et écologique et donnant l'alerte depuis des années, n'attendent pas des discours mais de profonds changements de politiques, pour répondre aux besoins immédiats et se donner l'opportunité historique d'une remise à plat du système, en France et dans le monde. Dès à présent, toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé des populations celle des personnels de la santé et des soignant·e·s parmi lesquels une grande majorité de femmes, doivent être mises en œuvre, et ceci doit largement prévaloir sur les considérations économiques. Il s'agit de pallier en urgence à la baisse continue, depuis de trop nombreuses années, des moyens alloués à tous les établissements de santé, dont les hôpitaux publics et les Ehpad. De disposer du matériel, des lits et des personnels qui manquent : réouverture de lits, revalorisation des salaires et embauche massive, mise à disposition de tenues de protection efficaces et de tests, achat du matériel nécessaire, réquisition des établissements médicaux privés et des entreprises qui peuvent produire les biens essentiels à la santé, annulation des dettes des hôpitaux pour restaurer leurs marges de manœuvre budgétaires... Pour freiner la pandémie, le monde du travail doit être mobilisé uniquement pour la production de biens et de services répondant aux besoins essentiels de la population, les autres doivent être sans délai stoppées. La protection de la santé et de la sécurité des personnels doivent être assurées et le droit de retrait des salarié·e·s respecté.

Des mesures au nom de la justice sociale nécessaires La réponse financière de l'État doit être d'abord orientée vers tou·te·s les salarié·e·s qui en ont besoin, quel que soit le secteur d'activité, et discutée avec les syndicats et représentant·e·s du personnel, au lieu de

IL SE PROTÈGE DU VIRUS





MAIS QUI NOUS PROTÈGE? Des masques pour les salarié·es!

gonfler les salaires des dirigeant·e·s ou de servir des intérêts particuliers. Pour éviter une très grave crise sociale qui toucherait de plein fouet chômeurs·euses et travailleurs·euses, il faut interdire tous les licenciements dans la période. Les politiques néolibérales ont affaibli considérablement les droits sociaux et le gouvernement ne doit pas profiter de cette crise pour aller encore plus loin, ainsi que le fait craindre le texte de loi d'urgence sanitaire. Le néolibéralisme, en France et dans le monde, a approfondi les inégalités sociales et la crise du coronavirus s'abattra notamment sur les plus

précaires. Les signataires de la tribune





Selon que l'on est plus ou moins pauvre, déjà malade ou non, plus ou moins âgé, les conditions de confinement, les risques de contagion, la possibilité d'être bien soigné ne sont pas les mêmes. Des mesures supplémentaires au nom de la justice sociale sont donc nécessaires : réquisition des logements vacants pour les sans-abris et les très mal logés, y compris les demandeurs euses d'asile en attente de réponse, rétablissement intégral des aides au logement, moratoire sur les factures impayées d'énergie, d'eau, de téléphone et d'internet pour les plus démunis. Des moyens d'urgence doivent être débloqués pour protéger les femmes et enfants victimes de violences familiales. Les moyens dégagés par le gouvernement pour aider les entreprises doivent être dirigés en priorité vers les entreprises réellement en difficulté et notamment les indépendants, autoentrepreneurs, TPE et PME, dont les trésoreries sont les plus faibles. Et pour éviter que les salarié·e·s soient la variable d'ajustement, le versement des dividendes et le rachat d'actions dans les entreprises, qui ont atteint des niveaux record récemment, doivent être immédiatement suspendus et encadrés à moyen terme. Trop peu de leçons ont été tirées de la crise économique de 2008. Les signataires de la tribune

Des mesures fortes peuvent permettre, avant qu'il ne soit trop tard, de désarmer les marchés financiers : contrôle des capitaux et interdiction des opérations les plus spéculatives, taxe sur les transactions financières... De même sont nécessaires un contrôle social des banques, un encadrement beaucoup plus strict de leurs pratiques ou encore une séparation de leurs activités de dépôt et d'affaires. Des aides de la BCE conditionnées à la reconversion sociale et écologique

La Banque centrale européenne (BCE) a annoncé une nouvelle injection de 750 milliards d'euros sur les marchés financiers. Ce qui risque d'être à nouveau inefficace. La BCE et les banques publiques doivent prêter directement et dès à présent aux États et collectivités locales pour financer leurs déficits, en appliquant les taux d'intérêt actuels proches de zéro, ce qui limitera la spéculation sur les dettes publiques. Celles-ci vont fortement augmenter à la suite de la «crise du coronavirus». Elles ne doivent pas être à l'origine de spéculations sur les marchés financiers et de futures politiques d'austérité budgétaire, comme ce fut le cas après 2008. Cette crise ne peut une nouvelle fois être payée par les plus vulnérables. Les signataires de la tribune

Une réelle remise à plat des règles fiscales internationales afin de lutter efficacement contre l'évasion fiscale est nécessaire et les plus aisés devront être mis davantage à contribution, via une fiscalité du patrimoine et des revenus, ambitieuse et progressive. Par ces interventions massives dans l'économie, l'occasion nous est donnée de

réorienter très profondé-

ment les systèmes productifs, agricoles, industriels et de services, pour les rendre plus justes socialement, en mesure de satisfaire les besoins essentiels des populations et axés sur le rétablissement des grands équilibres

écologiques. Les aides de la Banque centrale et celles aux entreprises doivent être conditionnées à leur reconversion sociale et écologique : maintien de l'emploi, réduction des écarts de salaire, mise en place d'un plan contraignant de respect des accords de Paris... Car l'enjeu n'est pas la relance d'une économie profondément insoutenable. Il s'agit de soutenir les investissements et la création massive d'emplois dans la transition écologique et énergétique, de désinvestir des activités les plus polluantes et climaticides, d'opérer un vaste partage des richesses et de mener des politiques bien plus ambitieuses de formation et de reconversion professionnelles pour éviter que les travailleurs euses et les populations précaires n'en fassent les frais. De même, des soutiens financiers massifs devront être réorientés vers les services publics, dont la crise du coronavirus révèle de façon cruelle leur état désastreux : santé publique, éducation et recherche publique, services aux personnes dépendantes...

Relocalisation de la production

La «crise du coronavirus» révèle notre vulnérabilité face à des chaînes de production mondialisée et un commerce international en flux tendu, qui nous empêchent de disposer en cas de choc de biens de première nécessité: masques, médicaments indispensables, etc. Des crises comme celle-ci se reproduiront. La relocalisation des activités, dans l'industrie, dans l'agriculture et les services, doit permettre d'instaurer une meilleure autonomie face aux marchés internationaux, de reprendre le contrôle sur les modes de production et d'enclencher une transition écologique et sociale des activités. La relocalisation n'est pas synonyme de repli sur soi et d'un nationalisme égoïste. Nous avons besoin d'une régulation internationale refondée sur la coopération et la réponse à la crise écologique, dans le cadre d'instances multilatérales et démocratiques, en rupture avec la mondialisation néolibérale et les tentatives hégémoniques des États les plus puissants. De ce point de vue, la «crise

du coronavirus» dévoile à quel point la solidarité internationale et la coopération sont en panne : les pays européens ont été incapables de conduire une stratégie commune face à la pandémie. Au sein de l'Union européenne doit être mis en place à cet effet un budget européen bien plus conséquent que celui annoncé, pour aider les régions les plus touchées sur son territoire comme ailleurs dans le monde, dans les pays dont les systèmes de santé sont les plus vulnérables, notamment en Afrique. Tout en respectant le plus strictement possible les mesures de confinement, les mobilisations citoyennes doivent dès à présent déployer des solidarités locales avec les plus touché·e·s, empêcher la tentation de ce gouvernement d'imposer des mesures de régression sociale et pousser les pouvoirs publics à une réponse démocratique, sociale et écologique à la crise. Plus jamais ça! Lorsque la fin de la pandémie le permettra, nous nous donnons rendez-vous pour réinvestir les lieux publics et construire notre «jour d'après». Nous en appelons à toutes les forces progressistes et humanistes, et plus largement à toute la société, pour reconstruire ensemble un futur, écologique, féministe et social, en rupture avec les politiques menées jusque-là et le désordre néolibéral.

Retrouvez ci-dessous la liste des signataires : Khaled Gaiji, président des Amis de la Terre France Aurélie Trouvé, porte-parole d'Attac France Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne Benoit Teste, secrétaire général de la FSU Jean-François Julliard, directeur général de Greenpeace France Cécile Duflot, directrice générale d'Oxfam France Eric Beynel, porte-parole de l'Union syndicale Solidaires Clémence Dubois, responsable France de 350.org Pauline Boyer, porte-parole d'Action Non-Violente COP21 Léa Vavasseur, porte-parole d'Alternatiba Sylvie Bukhari-de Pontual, présidente du CCFD-Terre Solidaire Jean-Baptiste Eyraud, porte-parole de Droit au Logement Lisa Badet, vice-présidente de la FIDL, Le syndicat lycéen Jeanette Habel, co-présidente de la Fondation Copernic Katia Dubreuil, présidente du Syndicat de la magistrature Mélanie Luce, présidente de l'UNEF Héloïse Moreau, présidente de l'UNL

